

REUNION DU 17 JANVIER 95, CONCERNANT LE CHOEUR D'ANIMATION LITURGIQUE

Présents: Abbé Maire, Heidi Delseth, Chantal Mariaux, Simone Vannay,
Bernadette Trisconi, Monique Seuret
André Rey, Georges Fournier, Rémy Vannay et Stéphane Seuret

Lecture de la lettre de la Chorale adressée au Conseil Pastoral.

Précision du rôle d'Anselme Trisconi: Accepte de représenter la Chorale lors de séances destinées à adapter le choix des chants à la Liturgie.

André Rey annonce qu'il est d'accord de collaborer activement à la mise sur pied de ce CAL, mais qu'il n'en prendra pas la direction. Il propose René Vannay à la direction et Bénédicte Veuthey à la sous-direction, ces 2 personnes s'étant déclarées prêtes à accepter ces tâches, dans la mesure de leur disponibilité, soit:

ma-me-(je) pour René Vannay
lu-je pour Bénédicte Veuthey

Reste à les contacter puis à les rencontrer ensemble, afin de trouver un soir convenant à chacun. (Heidi Delseth)

André Rey s'offre pour d'éventuels coups de main et pour aller chercher les partitions à la Procure.

Des partitions ont été demandées à un chœur mixte (1 ex de tout le répertoire liturgique) pour constituer un choix de base. Elles vont être remises à Georges Fournier.

Le Conseil Pastoral se charge de préparer un "tout-ménage" annonçant la création d'un CAL, ses buts, ses directeurs, etc... et fixant une première rencontre à laquelle chacun est invité.

André Rey signale que le meilleur moyen de faire de la "pub" serait encore le contact direct, dans notre voisinage, en complément du papillon reçu.

Pour le financement du CAL, diverses possibilités sont à étudier (quête, appel par un papillon -mentionnant un CCP- après les lères prestations du CAL, vin chaud à la sortie de la lère messe chantée, etc...)

Pour le Conseil Pastoral:

W. Seuret.